

Séance du

L'an deux mil vingt cinq

et le Mardi 25 mars

à 20h00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **Monsieur WIELGUS Jean-François, Maire**

Etaient présents : M. Dominique BOGAERT, 1^{er} Adjoint ; M. DAUY Serge, 2^{ème} Adjoint ; M. Alain GUYADER ; M. Lionel GAVELLE ; Mme Béatrice JORRE ; Mme Juliette TABOUREL ; M. Thomas CHRISTIAENS ; M. Fabrice RUTARD ; M. Jean-Noël CHOPINET ; Mme Alexandra GIRARD ; Mme Gaëlle PRUVOT ; Mme Nathalie LAMARRE ;

Absents excusés : Mme Virginie ROZANSKI ; Mme Laure CHAMPION ;

Secrétaire de séance : M. Serge DAÜY

Objet : Délibération pour validation d'achat d'une propriété D258 à la Chapelle Saint Ouen avec portage EPFN

Lors de la séance du 28 janvier 2025, Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal de la mise en vente d'une propriété de 5 500 m², située sur la parcelle D 258 à La Chapelle-Saint-Ouen. Cette acquisition s'inscrit dans une démarche de préservation du patrimoine local. Des photographies du site ont été présentées, et le Maire a rappelé l'histoire du lieu, qui abritait autrefois un monastère.

La propriété comprend une maison de 290 m², un grenier à sel, un cimetière ainsi que de grands arbres centenaires.

Afin d'envisager son acquisition, un portage avec l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) sur une durée de cinq ans est proposé.

Cette solution permettrait d'assurer la préservation du site dans des conditions financières adaptées aux capacités de la commune.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de mandater l'EPFN pour engager les négociations avec les vendeurs suivant l'évaluation des Domaines et assurer le portage financier.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Bois Jérôme Saint Ouen, le 25 mars 2025

Le Maire,

Jean-François WIELGUS



Le secrétaire de séance,

Serge DAÜY

NOMBRES DE MEMBRES

présents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	15	13

Date de la convocation

20/03/2025

Date d'affichage

20/03/2025

Objet de la Délibération**7.1 Décisions
budgétaires**

**N° de délibération
2025/07**

Délibération rendue exécutoire
Par transmission en Préfecture